

Genre du véhicule	Voiture de tourisme	Marque de fabrication	CHEVROLET	Type	Monza / modèle 1HM27 ou 1HM07 (moteur V6-231CID)	Fiche d'homologation N°	CH 0333 82
Constructeur	CHEVROLET MOTOR DIVISION of G. M. C. Warren, Michigan (USA)						
Identification	sur la plaquette du constructeur "Monza 1HM27" ou "Monza 1HM07" et "CH 0333 82" devant le No du châssis "1M27AA," ou "1M07AA."						
Plaquette constructeur	dans le compartiment du moteur, à droite, sur la traverse, à l'arrière						
N° du châssis	à gauche, derrière le pare-brise						
Identification du moteur	"3B" à droite, latéralement sur l'avant de la culasse près de l'échappement (frappé par l'importateur)						
Importateur principal	GENERAL MOTORS SUISSE SA, 2501 Bière						
Véhicule homologué	1M27AA7112534						

Châssis								
Nombre d'essieux	2	Nombre de roues	4	Moteur	BUICK			
Direction	mécanique avec assistance hydraulique			Marque	V	Type	V6-231-2bb1(A)	
Transmission	boîte automatique			Construction	B	Temps	4	
Nombre de vitesses	3	Entraînement	sur roues arrière	Carburant	eau	Position	avant	
Frein de service	hydraulique, 2 circuits, AV=disques/AR=exp.interne, assistance par dépression, sur toutes les roues, AV= soupape de dosage AR= limiteur			Rafroidissement	96,52	Nombre cylindres	6	
Frein auxiliaire	mécanique, à expansion interne, sur les roues arrière			Alésage	3789	Course	86,36	
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire			Cylindrée	85	CV-impôt	19,30	
Ralentisseur	-			Puissance en kW	115 SAE-net	à t/min	2800	
Contrôle 2 circuits	par différence de pression; lampe-témoin combinée			Bruit à proximité	82,5	dB/A	à t/min	2850 *
				Silencieux	l= 460 x 240 x 140 mm			
				Mesure des gaz	ECE-15/03; CO = 0,15 % à 630 t/min **			
				Déparasitage	OCE annexe 8, chiffres 3 + 4 = D			

Carrosserie	limousine			Poids	avant	arrière	total
Nombre de portes	2	Indic. vitesse	km/h	Poids à vide	750	600	1350
Ceintures sécurité	SAE J-4c	Rétroviseurs	1HM27= intérieure à gauche 1HM07= à gauche + à droite	Charge utile	85	195	280
Cale	-			Poids total	835	795	1630
Antivol	verrouillage de la direction			Garantie fabr.	185/70 SR 13		
Nombre de places	4	av	2	Dimens. pneus	R / 2,3	R / 2,3	(Variantes +)
		centre		Ply/bars	voir		
		ar	2	Charge	960	960	remarques)
Dimensions	intérieur	extérieur		pour V max	180	180	
Longueur		4552	Empattements	jantes	5 x 13 ou 6 x 13 acier ou alliage léger		
Largeur		1680		Garantie poids remorquable avec frein	1350		
Hauteur		1300	Voie	Garantie poids remorquable sans frein	454		
Porte à faux	lat.		av	Garantie poids de l'ensemble	-		
	av	940	ar	Poids remorquable testé	1350		
	ar	1148	Braquage ø	Vitesse maximale selon le constructeur	180 km/h		
Distance volant - vers l'avant du véhicule			g	Vitesse maximale testée	180 km/h		
			d	charge garantie sur le toit	57 kg		

§)

Équipement	HCR (E)
Feux de route	HCR (E)
Feux de croisement	HCR (E)
Feux de position	A (E)
Feux rouges	AIRST 77 GUIDE 1 H DOT
Feux stop	AIRST 77 GUIDE 1 H DOT
Clignoteurs	av DOT IP78 GUIDE 1H; AP2 75 1H ar voir feux rouges
Catadioptrés	av AV + AR ar SAE A., DOT
Feux de gabarit	av oui
Feux complémentaires	
Eclairage plaque	1 ou 2 séparé
Essuie-glace	2/ balais avec/ sans lave-glace
Avertisseurs	DELCO REMY F
	ou d'autres modèles homologués

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Voiture de tourisme		
Marque et type	CHEVROLET Monza		
Homologation N°	CH	0333 82	
Carrosserie	Limousine		
Places	total 4	avant 2	
Poids à vide	1350	Carburant B	
Charge utile	-	CV-impôt 19,50	
Poids total	1789	Cylindrée 3789	

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Mesure du bruit selon l'OCE : avec le véhicule en marche = 50 km/h, A2, iA 2,56 = 70 dB/A
- ***) Mesure des gaz : la marque d'homologation se trouve dans le compartiment du moteur, sur la plaquette du constructeur.
- +) Variante de pneus: 175 SR 13 charge par essieu 950 (2,1) V-max. 180 km/h
 195/70 SR 13 960 (2,0) 180 km/h
 BR78 - 13 B 970 (2,0) V-max. varie selon la marque, min. 180 km/h
 BR70 - 13 B 970 (2,0) varie selon la marque, min. 180 km/h

§) Modifications par l'importateur:

- les feux de gabarit AV sont transformés en clignoteurs;
- les feux de position d'origine sont débranchés; sont remplacés par des A (E) dans HCR (E);
- les phares SEALED BEAM sont remplacés par des HCR (E) + A (E);
- les catadioptrés d'origine non-étanches; il en est monté 2 complémentaires;
- ampoules: feux rouges/stop = 5/18 W, clignoteurs AR = 15 W ;
(un autocollant doit indiquer la puissance exigée des ampoules lorsqu'elle diffère de celle d'origine);
- la sortie de l'échappement est conduite droit vers l'arrière jusqu'à l'extrémité de la carrosserie;
- la distance entre les clignoteurs AV et le bord du véhicule n'est pas conforme; admise selon décision OFP du 12.11.75.

A noter dans le permis de circulation:

102 - charge utile de la galerie, max. 57 kg.

• Lieu et date de l'homologation Studen, 12.11.79.

Service fédéral d'homologation